

Approbation des tarifs service des dîneurs et service de garde Année scolaire 2023-2024

Journée pédagogique	
Tarif sur les règles de fonctionnement approuvée le 3 avril 2023 16,95 \$	Changement de tarif pour approbation 15.75 \$

Tarification pour une journée Maximum (tarif du MEQ) pour une fréquentation régulière l'élève est inscrit à deux périodes ou plus par jour parmi les périodes habituelles (matin, midi, après les classes) de 1 à 5 jours par semaine	
Tarif sur les règles de fonctionnement approuvée le 3 avril 2023 8.95 \$ par jour	Changement de Tarif pour approbation Maximum de 9.20 \$ / jour (Tarif du MEQ) <ul style="list-style-type: none"> Matin, midi et après les classes : 9.20 \$ par jour (Total en heure 5 h 05) Midi et après les classes : 9.20 \$ par jour (Total en heure 3 h 50) Matin et midi : 7.60 \$ par jour (Total en heure 2 h 30)

Tarification pour une fréquentation sporadique est reconnue lorsqu'un élève est inscrit à une seule période par jour parmi les périodes habituelles (matin, ou midi ou après les classes). 1 à 5 jours par semaine. L'élève est inscrit à une période par jour.	
Tarif sur les règles de fonctionnement approuvée le 3 avril 2023 Matin : 3.75 \$ Midi : 3.75 \$ Après les classes : 7.75 \$	Changement de Tarif pour approbation Maximum de 9.20 \$ /jour (Tarif du MEQ) Matin : 3.80 \$ Midi : 3.80 \$ Après les classes : 7.85 \$



Explication des calcul Tarif de base du MEQ 3.05 \$ x par le total des heures d'ouverture du service de garde. Le MEQ, nous demande d'arrondir au plus bas.

- Matin : 7 h à 8 h 15 = 1 h 15 x 3.05 \$ = 3.81 \$ arrondissement à 3.80 \$
- Midi : 12 h à 13 h 15 = 1 h 15 x 3.05 \$ = 3.81 \$ arrondissement à 3.80 \$
- Après les classes : 15 h 25 à 18h = 2h35(0.58) x 3.05 \$ = 7.86 \$ arrondissement à 7.85 \$

- Frais de surveillance et d'encadrement du midi : 1.65\$

Activités des journées pédagogiques frais supplémentaires (invités ou sorties)

Approbation d'un maximum pour le tarif de 2,50 \$.

Approbation préparée par Tetyana L'Allier, direction de l'école Brébeuf et Vicky Sévigny, technicien(ne) en service de garde

Adopté au conseil d'établissement le : 25 septembre 2023

Signature de la présidence du CÉ : *Jan Bergeron*